

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 juillet 2008

Service instructeur
Service Développement Culturel

N° 2008-8-7-1

Service consulté

COMMUNICATION

**FONDS D'ACTION CULTURELLE
SOUTIEN AUX INSTITUTIONS ET LIEUX DE DIFFUSION**

Résumé : Informations relatives aux comités de suivi mis en place dans le cadre de partenariats conclus avec :

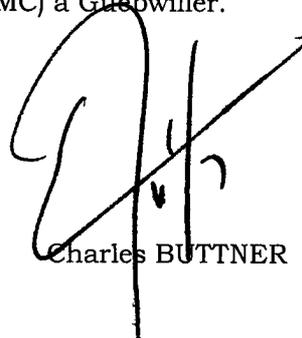
- ✓ La Passerelle à Rixheim
- ✓ Le Triangle à Huningue
- ✓ Le Conseil Départemental pour la Musique et la Culture (CDMC) à Guebwiller

Comités de suivi (annexés au rapport)

Les dispositions des conventions prévoient la mise en place de comités de suivi chargés de l'examen, du suivi de l'exécution et de l'évaluation des actions mises en œuvre au titre des partenariats conventionnels.

Sur proposition de la Commission de la Culture et du Patrimoine qui s'est réunie le 21 mai 2008, je vous prie de bien vouloir :

- ✓ prendre acte des informations relatives aux comités de suivi 2007 des conventions de partenariat avec La Passerelle à Rixheim, le Triangle à Huningue et le Conseil Départemental pour la Musique et la Culture (CDMC) à Guebwiller.


Charles BUTTNER

COMITES DE SUIVI

Commission de la Culture du 21 Mai 2008

| Structures | Politique culturelle Ligne de soutien | Subvention allouée en 2007 | Subvention prévue pour 2008 | Observations |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La Passerelle à Rixheim | Institutions et Lieux de Diffusion | 25 000 € | 27 000 € | La Commission prend acte des informations relatives au Comité de Suivi de l'année 2007 réuni le 11 décembre 2007 |
| Le Triangle à Huningue | Institutions et Lieux de Diffusion | 23 000 € | 25 000 € | La Commission prend acte des informations relatives au Comité de Suivi de l'année 2007 réuni le 28 janvier 2008 |
| Le Conseil Départemental pour la Musique et la Culture de Haute-Alsace (CDMC) | Institutions et Lieux de Diffusion | 1 070 000 € (fonctionnement) 50 000 € (investissement) | 1 100 000 € (fonctionnement) 50 000 € (investissement) | La Commission prend acte des informations relatives au Comité de Suivi de l'année 2007 réuni le 29 janvier 2008 |

La Passerelle Rixheim

Comité de suivi 2007

"La Passerelle" est une association chargée de la gestion d'un équipement à double vocation, centre social et relais culturel. Au titre de son action culturelle, l'association s'appuie sur une politique de diffusion et de sensibilisation dont l'une des motivations est de fidéliser et élargir le public sur la base d'un projet artistique et culturel de qualité.

Cette activité inscrit la Passerelle comme un équipement culturel de proximité, bien identifié dans le bassin de vie de l'agglomération mulhousienne.

Partenariat 2007/2009 :

En 2007, le partenariat entre le Département et la Passerelle a été reconduit jusqu'en 2009. Il est fondé sur le projet artistique et culturel du lieu de diffusion, cohérent avec la politique culturelle départementale. La convention :

→ s'appuie sur le projet artistique axé sur :

1. l'éducation à l'image à travers une programmation spécifique, (festival cinoch, ciné goûters, cinoch'matin, collège au cinéma...)
2. le spectacle vivant et le soutien à la création (diffusion, résidences, coproductions...)
3. le développement d'un projet autour des musiques actuelles
4. l'éveil, la sensibilisation des usagers de la Passerelle et la formation du personnel encadrant
5. l'ancrage de la Passerelle, en qualité de centre de ressources
6. l'inscription de son action dans le cadre de partenariats et de réseaux

→ précise l'engagement financier du Conseil Général :

- ✓ 2007 : 25 000 €
- ✓ 2008 : 27 000 €
- ✓ 2009 : 30 000 €

→ prévoit un dispositif de suivi et d'évaluation

Le comité de suivi s'est réuni le 11 décembre 2007 pour dresser le bilan d'activité 2007 et évoquer les perspectives 2008. Dans ce cadre les partenaires ont notamment pris acte :

BILAN 2007

1. Education à l'image :

La Passerelle a une exigence de qualité pour tous les produits et dispositifs cinématographiques qu'elle propose à son public : les labels "Art et Essai" et "Jeune public" **ont été reconduits en 2007** par le Centre National de la Cinématographie (CNC) et le Ministère de la Culture. Il a notamment été relevé :

- un bon fonctionnement de la programmation jeune public, avec une bonne fréquentation du Festival Cinoch, à la fois sur les séances de cinéma et sur les propositions périphériques ;
- un public devenu fidèle aux "Jeudi du 7^{ème} art".

Bilan chiffré :

- Cinéma : **18 760 Spectateurs**, 200 films (fréquentation du cinéma à la baisse (moins 8% par rapport à 2006)

2. Spectacle vivant/ Diffusion/ Soutien à la création

Les saisons culturelles sont construites autour d'une sélection de spectacles (les Régionales), avec une attention particulière portée sur l'accueil du public et la possibilité de rencontres et d'échanges avec les artistes à l'issue des représentations. **On peut relever :**

- le succès des propositions en direction du jeune public qui exprime une forte attente à cet égard, à laquelle la Passerelle ne peut répondre en totalité ;
- des difficultés à l'occasion des spectacles destinés aux familles dont le comportement s'est parfois révélé inadapté au spectacle vivant
- la nomination aux Molières 2007 d'une compagnie soutenue par la Passerelle pour sa création " Des joues fraîches comme des coquelicots"
- le succès de Cinemix, formule originale et unique dans la région, avec une soirée (Clash) concert rock suivi d'un film sur la vie de Joe Strummer (100 spectateurs)

Bilan chiffré :

- **Spectacle vivant : 23 spectacles 4 400 spectateurs** dont 986 spectateurs très jeune public (à partir de 18 mois)

3. Initier, soutenir et développer les musiques actuelles.

Des ateliers musicaux ont été mis en place par un artiste Fawzy Al Aiedy qui proposait un dialogue entre chansons françaises et orientales.

La Passerelle travaille à la fidélisation d'un public adolescent, habituellement difficilement captif, autour d'un projet musical.

Cet axe pourrait se développer par le biais du recrutement d'un animateur spécialisé dans ce domaine. Le partenariat artistique en cours se fait avec l'association "Denya Enya"

4. Actions d'éducation et de sensibilisation culturelle et artistique

De nombreuses actions périphériques d'éducation et de sensibilisation ont été mises en œuvre autour du cinéma ou du spectacle vivant, dans le cadre de résidences d'artistes, de manifestations ponctuelles et de partenariats dont :

✓ la résidence du clown Proserpine (l'Apprentie Compagnie), dont la personnalité a marqué les publics, présente à la Passerelle pendant 10 jours, avec un "compte rendu" sous forme de prestation scénique à l'issue de sa résidence.

✓ 8 modules de formation aux pratiques culturelles et 2 stages ont été proposés au personnel de la Passerelle sur différentes thématiques (accompagner l'enfant au spectacle vivant, expression.....)

✓ la réalisation d'un court métrage associant des adolescents et des gendarmes de la brigade de prévention de délinquance juvénile sur le thème de l'émission télévisée " Vis ma vie dans les quartiers".

5. La Passerelle, centre de ressources

Des actions d'accompagnement sont menées par la Passerelle en direction de structures associatives ou socio-éducatives. A partir de propositions culturelles, elles sont épaulées pour préparer les enfants à assister au spectacle ou au cinéma (comportement, écoute) ou dans le montage d'un projet autour du spectacle.

En 2007, ont été concernés, les centres sociaux Wagner, Brustlein, Bel Air, Bruebach et des centres pour handicapés.

6. Réseau et partenariat

La Passerelle est membre du réseau "Résonances" qui regroupe 6 lieux de diffusion autour d'objectifs communs. En 2008, cette instance, en phase de structuration, a développé un projet spécifique axé sur l'éducation culturelle et artistique pour lequel une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Général.

En partenariat avec le CREA de Kingersheim, La Passerelle accueille des spectacles dans le cadre du festival Momix et s'associe au Festival Illiko pour recevoir auteurs, illustrateurs et expositions ainsi que des projections de films d'animation.

PERSPECTIVES 2008 :

Dans le cadre du partenariat renouvelé en 2007 avec le Département, la structure a gardé l'exigence d'un projet culturel de qualité. Il est mis en œuvre, dans le respect des objectifs de la convention, fortement ciblé sur l'éducation artistique et culturelle et la sensibilisation des publics.

La Passerelle essaiera de maintenir le festival Cinoch 2008, très attendu de son jeune public pendant les vacances d'automne, malgré la baisse attendue des financements de l'Etat aux festivals régionaux.

Par ailleurs, la structure a lancé une enquête pour identifier ses publics. Les résultats attendus pour juin 2008 devraient permettre de répondre au plus près à leurs attentes.

Les publications et les supports de communication de la Passerelle (affiches, site Internet) témoignent également son attachement à engager auprès du jeune public, un projet de qualité.

ELEMENTS FINANCIERS :

| 2007 | 2008 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bilan financier | Budget prévisionnel |
| Bilan global de la structure : Produits : 3 515 037 € Charges : 3 579 322 € Déficit Compte de résultat global : 64 284 .81 € Secteur culturel : 441 450.39 € | Budget global de la structure : 3 511 461.78 € Secteur culturel : 410 000 € (convention) |

OBSERVATIONS :

La Passerelle est un équipement qui fonctionne bien grâce à l'engagement d'une équipe motivée autour d'un projet artistique et culturel fortement tourné vers le jeune public et les familles. Son rayonnement au-delà de la ville de Rixheim, sur l'espace de la Communauté de Communes de l'Île Napoléon témoigne de son identification sur ce territoire.

La structure souhaiterait qu'une participation de l'intercommunalité puisse consolider le projet culturel et plus globalement l'activité de la structure.

Enfin, elle s'interroge sur la densité des salles de spectacles dans l'agglomération mulhousienne, qui pourrait influencer sur la fréquentation et donc la pérennité des lieux existants.

Partenariat Département/ Ville de Huningue
Soutien au projet culturel du Triangle de 2006 à 2008.

**

Comité de suivi 2007

Le Triangle est un équipement culturel qui affiche une triple vocation : culturelle, sociale et socio-éducative. La structure, dont la gestion relève de la Ville de Huningue, fonctionne avec un budget annuel de l'ordre de 450 000 €.

En 2005, le Triangle a engagé un processus de **développement de son secteur culturel** visant à faire de l'équipement, un pôle structurant de diffusion et de pratique, au rayonnement local, départemental, régional et transfrontalier et a sollicité dans ce cadre un partenariat avec le Département au titre de sa politique de soutien aux Institutions et Lieux de Diffusion.

Un partenariat avec le Département

Le Département du Haut-Rhin et la ville de Huningue ont validé le 1^{er} Août 2006 un partenariat à travers une **convention triennale (2006 à 2008)**, fondée sur le **projet artistique et culturel du Triangle** qui fixe la stratégie de développement du secteur culturel de cette structure à trois ans (activité et budget) en étant articulé autour des axes suivants :

- ↪ **la soutien aux pratiques amateurs** qui s'appuie sur l'Académie des Arts où sont dispensés des cours de musique, danse et théâtre ;
- ↪ **le soutien à la création** artistique en faveur du spectacle vivant avec des résidences d'artistes ;
- ↪ **la diffusion de spectacles, concerts et expositions**, à travers une programmation (saison).

Le projet culturel du Triangle affiche une **sensibilité particulière aux musiques actuelles**, les trois axes de développement incluant des projets dans ce domaine. Au regard de cette orientation particulière, le Triangle participe au réseau départemental (en cours de structuration) dans le domaine des Musiques actuelles.

L'engagement du Département en faveur de la ville de Huningue, dans le cadre conventionnel est le suivant :

- 2006 : 21 000 €
- 2007 : 23 000 €
- **2008 : 25 000 €**

Comité de suivi du 28 janvier 2008 :

A l'instar des autres conventions de partenariat, un Comité de suivi, chargé de l'exécution de la convention a permis de faire le point sur l'année 2007 et d'évoquer les grandes lignes de l'activité 2008. Dans ce cadre les différents partenaires ont pris acte :

A) Bilan 2007

Un évènement marquant :

De façon indirecte, **l'inauguration de la "Passerelle des Trois Pays"**, en juillet 2007, a contribué au dynamisme culturel du bassin de vie.

Le Triangle, sollicité pour organiser la programmation de spectacles et d'animations culturelles a fortement contribué au succès de l'évènement, valorisant ainsi son savoir faire culturel à l'échelle transfrontalière.

Cet évènement a attiré sur le territoire 50 000 personnes en deux jours, regroupé 13 formations amateurs, 6 compagnies professionnelles, 34 artistes de renommée régionale, nationale et internationale.

SOUTIEN AUX PRATIQUES AMATEURS

1) FORMATION ARTISTIQUE ET PRODUCTION DES SPECTACLES

L'Académie des Arts, localisée sur le site du Triangle intègre un département musique, modern jazz, hip hop. L'année 2007 a permis de consolider ce secteur à travers les actions suivantes :

- Mise en place de cours de clavier et ouverture d'un court de chant pour les répertoires de Jazz, Pop ;
- Organisation d'un atelier avec les artistes en résidence au Triangle (Art Maniac pour son spectacle de danse contemporaine intitulé "Petit grain de sable" ;
- Accompagnement dans la préparation de spectacles pluridisciplinaires :
 - . Les enfants de Lir ;
 - . 10 temps pour 100 ans ;
 - . Le voleur de chapeau.

Des actions transversales et des rencontres avec le public ont contribué à cette dynamique : fête de la musique, fête des personnes âgées du CCAS et concerts d'associations.

2) MUSIQUES ACTUELLES

Dans le cadre de la programmation, 6 rendez-vous ont été proposés. Ils ont permis à 9 groupes haut-rhinois de se produire.

Deux associations ont bénéficié du soutien du Triangle (salles de répétitions, matériel et technicien) :

- Cultu'rock ;
- Artung pour l'organisation de son premier concert/événement.

3) SOUTIENS AUX PORTEURS DE PROJETS

Ces soutiens prennent la forme de prêt de matériel, mise à disposition de salles et peuvent faire l'objet d'un accompagnement par un technicien. Ils poursuivent l'objectif de qualifier la pratique amateur à travers un rôle « d'encadrement-conseil » sur le plan artistique, technique ou organisationnel. Les projets suivants ont été soutenus :

- Accueil d'enseignants pour deux journées de formation
- Concert pédagogique organisé par l'IDEN avec la compagnie "L'Ile aux Roseaux" de Mulhouse (écoles primaires de Huningue et sa Région)
- Exposition scolaire "Design ta chaise" : 7 écoles de la circonscription /260 enfants en lien avec l'Education nationale et le musée "Vitra Design" de Weil am Rhein.

II) SOUTIEN A LA CREATION

Un équilibre entre amateurs et professionnels et des expressions artistiques variées ...

1) RESIDENCES D'ARTISTES PROFESSIONNELS

Le Triangle a accueilli 6 compagnies professionnelles en résidence :

- L'Estok Fisch : Nouveau cirque
- Yvan Roy : Nouveau cirque
- Cri-O : Théâtre d'ombres, multi média, musique
- Compagnie Art Maniac : Danse contemporaine
- Christelle Herscherr : Nouveau cirque, jonglage

2) RESIDENCES D'ARTISTES AMATEURS LOCAUX

5 formations d'amateurs locaux ont été accueillies au Triangle :

- Tréteaux de Vauban / Théâtre : 8 représentations- 700 spectateurs
- Musique Municipale de Huningue (MMH) : 2 concerts 700 spectateurs
- Association Cultu' Rock : 3 concerts 180 spectateurs
- Manhattan Jazz choir
- Duo Harmonica : composé d'une personne retraitée et d'une personne handicapée pour un répertoire varié dans le cadre des fêtes de la musique et de Noël

III) LA DIFFUSION

1) PROGRAMMATION

La Programmation s'organise autour d'expositions, concerts ou spectacles issus de l'ensemble des disciplines des arts de la scène :

- 31 spectacles professionnels ont été programmés : théâtre (contemporain, classique, marionnettes...), danse (contemporaine, hip-hop...), musique (du monde, musique classique, musique amplifiée, nouvelle chanson française ...), humour, nouveau cirque...
- 7 expositions (peinture, sculpture)

Ces différents rendez-vous ont attiré 9 368 spectateurs (hors exposition). 218 spectateurs en moyenne par spectacle – pour 138 représentations.

2) SENSIBILISATION ET ELARGISSEMENT DES PUBLICS

Cette option, fortement exprimée dans le projet artistique et culturel du Triangle, s'appuie sur la proximité du pôle d'enseignement artistique (Académie des Arts) et des salles de spectacle. Elle permet d'organiser de nombreuses rencontres entre le public et les artistes accueillis en résidence. L'évènement lié à l'inauguration de la "Passerelle des Trois Pays" a contribué à la sensibilisation d'un public, élargi à l'espace transfrontalier.

Publics scolaires :

Des rencontres et échanges entre artistes et scolaires, jeunes des centres de loisirs et élèves de l'Académie des Arts se sont déroulées notamment autour de 4 spectacles (danse, théâtre et multimédia, jonglage ; entre février et novembre 2007)

Tout public :

10 rendez-vous ont été proposés pour inciter le public à des échanges directs avec les artistes :

- Stage de danse avec la compagnie "Art Maniac"
- 5 "Musiqu'apéro" (petits concerts gratuits suivis d'un moment d'échange avec les artistes)
- Spectacle "Plus vite que tes yeux" en lien avec le service jeunesse de la ville
- Exposition interactive " le jardin musical et instruments géants"
- Programmation dans le cadre de l'inauguration de la "Passerelle des Trois Pays"

2) DEVELOPPEMENT DU TRAVAIL EN RESEAU ET PARTENARIATS

Positionné au sein de réseaux, le Triangle agit en qualité d'acteur culturel, contribuant au développement du spectacle vivant dans les secteurs des 3 Frontières et du grand Est. Ainsi, des actions sont menées, à différentes échelles territoriales :

Au niveau régional, interrégional et transfrontalier :

- Participation aux réunions de l'Agence Culturelle d'Alsace
- Adhésion et participation au réseau Quint'Est
- Echanges et rencontres avec les acteurs culturels de Weil am Rhein : réflexions dans la perspective de projets communs.

Au niveau départemental :

- Adhésion au Réseau Résonances qui regroupe, autour de projets communs, La Passerelle, le CREA, le Relais Culturel de Thann, le Triangle, l'Espace Rhénan de Kembs et l'Espace Grün
- Participation au jury du festival Momix, de renommée nationale
- Participation au réseau informel "Musiques Actuelles", coordonné par le Département du Haut Rhin

Au niveau intercommunal :

- Prêts de matériels et mutualisation de moyens entre les lieux de diffusion du secteur des Trois frontières (La coupole, Rive Rhin, Kembs...)

B) Perspectives 2008

L'activité du Triangle est construite sur une trame identique à celle de l'année précédente. L'année 2008 étant la dernière année de la convention, le partenariat fait l'objet d'une évaluation dans la perspective de sa reconduction à partir de 2009.

S'agissant des actions intéressant plus particulièrement le Conseil Général, le Triangle poursuit et développe des projets de sensibilisation en direction des publics et entend conforter son activité sur le secteur des Trois Frontières.

Par ailleurs, la ville poursuivra les réflexions avec le Département en préfiguration de la mise en place du Centre de Ressources de Musiques actuelles.

Dans ce cadre, l'activité du CRMA au Triangle, outre une mission d'information et d'animation du territoire (commune à tous les CRMA) intégrerait notamment :

- l'accompagnement et le conseil pour l'élaboration de projets culturels ou pédagogiques en lien avec l'Académie des Arts
- le développement et la recherche de partenariats ou de mise en réseau des acteurs des Musiques Actuelles dans le secteur transfrontalier.

La mise en place des CRMA, compte tenu de l'état d'avancement des différents dossiers, pourrait se concrétiser en 2009.

C) Eléments financiers

Bilan financier et budget prévisionnel :

Réalisation du Budget :

| 2007 | 2008 |
|--------------------------------------------|----------------------------|
| Bilan financier au 31 décembre 2007 | Budget prévisionnel |
| 526 157 € | 491 524 € |

Observations :

Sur le projet :

Sur le secteur des Trois Frontières, le Triangle est bien positionné au sein d'un réseau dense d'équipements culturels dont il complète l'offre territoriale. Son identité s'affirme au regard des choix artistiques de sa programmation et grâce à sa participation active à de nombreux réseaux.

Les partenariats développés notamment avec les structures culturelles du secteur (Saint- Louis, Kembs, Village Neuf) ainsi que les nouveaux, recherchés sur l'espace transfrontalier participent de cette dynamique.

Les options prises pour les actions de sensibilisation des publics vont dans le sens de la politique culturelle départementale qui poursuit l'objectif de favoriser l'accès du public à la culture.

L'activité 2007 se révèle fidèle aux engagements pris dans le cadre de la convention ; on peut retenir :

- la variété des expressions artistiques recherchée dans les choix de programmation ainsi que l'équilibre entre amateurs et professionnels ;
- un public diversifié avec attention particulière au jeune public, en raison de la présence sur le site de l'académie des arts et de l'option retenue par le Triangle, d'ouvrir le lieu aux musiques actuelles ;
- un lieu vivant, avec des passerelles entre l'enseignement, la pratique, la création et la diffusion ;
- un événement ponctuel d'envergure : **l'inauguration de la "Passerelle des Trois Pays"**, qui a eu un impact fort sur l'activité du Triangle.

Sur le budget :

Le budget 2007 est plus important que le budget 2008 en raison des coûts liés à la programmation culturelle événementielle de l'inauguration de la Passerelle des Trois Pays (54 170 Euros)

Le Conseil Départemental pour la Musique et la Culture de Haute-Alsace
CDMC

**

Comité de suivi 2007

Le Conseil Départemental pour la Musique et la Culture (CDMC) est une association localisée dans le bâtiment de l'ancien couvent des Dominicains, propriété du Département du Haut-Rhin.

Le Conseil Général a confié au CDMC, **outil de la politique musicale du Département du Haut-Rhin**, une mission générale de développement et promotion des pratiques musicales sur le territoire départemental dans le cadre d'une convention en 1996.

Cette structure a été soutenue par le Département dans le cadre d'un partenariat à travers une convention triennale de 2004 à 2006.

Compte tenu de l'évolution de ses missions ces dernières années et des études menées sur la structure juridique du CDMC, le soutien du Département s'est opéré à travers une convention annuelle en 2007, prorogée par avenant en 2008.

Actuellement son activité s'appuie sur un projet culturel qui vise à :

- Contribuer, avec l'ensemble des partenaires musicaux, à la qualité de la formation des enseignants, de l'enseignement et de la pratique musicale,
- Susciter, développer, accompagner toute initiative liée à l'exercice de sa mission,
- Proposer une information actualisée et spécialisée accessible au monde musical,
- Conseiller (écoles de musique, conservatoires, communes, acteurs oeuvrant dans le domaine de la musique)

Le dispositif partenarial prévoit la tenue annuelle d'un Comité de suivi, chargé de l'exécution de la convention. Il a permis à l'association et au Département de faire le point sur l'évolution du projet culturel : dans ce cadre le CDMC a présenté un bilan d'activité 2007 et ses perspectives pour 2008 :

Formation, Evaluation

Une recherche de qualification, d'harmonisation et d'ouverture...

Formation des enseignants :

- 202 professeurs formés/an 550 heures
- 9 enseignants présentés aux épreuves d'agrément nécessaire à leur nomination dans le cadre des professeurs d'enseignement artistique

Le Plan départemental de formation a été ouvert aux musiques actuelles : 97 heures/ 132 enseignants et musiciens concernés.

Formation professionnelle continue :

- 18 stagiaires (400 heures de formation au diplôme d'Etat d'Assistant Spécialisé sous-traitées par le CDMC au CEFEDM de Metz)

Evaluation des élèves :

La mise en œuvre des procédures d'évaluation des élèves est réalisée dans l'objectif d'homogénéiser le niveau des écoles et de l'enseignement. Dans la perspective de la mise en œuvre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques Spécialisés, des dispositions ont été prises pour uniformiser les critères d'évaluation.

- 1^{er} cycle : 203 élèves évalués
- 2^{ème} cycle : 308 élèves évalués
- 3^{ème} cycle : 42 élèves évalués

Information. Centre de ressources

Une bibliothèque musicale riche, unique au monde, facilement consultable et actualisée en permanence...

- Fréquentation stable de la bibliothèque constituée à 80 % de partitions pour orchestres à vent,
- 74 partitions offertes aux sociétés de musique du Département
- plus de 50 000 œuvres répertoriées
- plus d'un millier de connexions par jour sur www.windmusic.org
- mise en place d'une nouvelle plate-forme simplifiant la recherche et la production sonore en open source (libre de droits)

Danse

Une activité recentrée sur les principales missions de la structure (formation, information, conseils, expertise)

Le CDMC a conduit une réflexion sur son activité de diffusion qui, en 2008, se limitera à l'organisation de deux concerts uniques dans le Haut-Rhin.

- 150 concerts en maisons de retraites par des petits ensembles
- le CDMC, relais départemental pour l'Etat pour l'organisation de la fête de la Musique
- Concours Philipp Jones non renouvelé
- organisation du festival du Printemps Rhénan

Schéma Départemental des Enseignements Artistiques Spécialisés (SDEAS)

Une compétence nouvelle pour le Département : de nouvelles missions confiées dès 2006 au CDMC par le Département.

Depuis l'origine, la vocation du CDMC l'a naturellement placé au cœur des réflexions conduites par le Département pour l'élaboration de son Schéma des Enseignements artistiques spécialisés.

Le CDMC a réalisé l'état des lieux de la musique et de la danse sur le territoire départemental. Ce support a notamment appuyé la démarche de concertation entre les deux Départements pour une stratégie harmonisée des enseignements artistiques sur la région.

En 2007, ces réflexions se sont poursuivies et ont abouti à l'élaboration du Schéma 68, validé par l'assemblée départementale au BP 2008 (14 décembre 2007).

En 2008, le CDMC conduira et animera sur le territoire, sous l'impulsion et la responsabilité du Département, par champ disciplinaire, la phase opérationnelle du schéma.

La mise en œuvre du SDEAS s'analysant comme une prestation de service devra s'opérer dans le cadre d'un marché public, actuellement en cours de formalisation, à partir de 2009.

Le CDMC. Centre de ressources pour les musiques actuelles

Au regard de sa vocation, le CDMC participe au réseau départemental (en cours de structuration) dans le domaine des Musiques actuelles. Il pourrait constituer un maillon territorial de la politique départementale aux côtés du Noumatrouff, du Grillen et du Triangle.

Au stade des réflexions en cours, le CDMC pourrait dans ce cadre développer une spécificité dans le domaine de l'information qui pourrait être exploitée par les 3 autres centres à travers une base informatique.

Rappel de l'aide départementale dans le cadre de la convention 2008 :

Subvention de fonctionnement : 1 100 000 €

Subvention d'investissement : 50 000 €

| CDMC | 2007 | 2008 |
|-------------|--------------------|-----------------------|
| Produits | 1 248 285.71 € | 1 379 210 € ** |
| Charges | 1 294 303.46 € | |
| Excédent * | 73 941.27 € | |

* l'excédent 2007 s'explique par :

- l'annulation du Concours international de cuivre Philippe Jones, provisionné dans le budget prévisionnel 2007 à hauteur de 108 000 €
- La reprise des fonds dédiés
- Des produits financiers

** Sur le budget prévisionnel global, la mise en œuvre du SDEAS est évaluée à 216 600 €.

Observations :

En adaptant son activité à l'évolution de l'enseignement, des pratiques musicales et des répertoires, le CDMC contribue au développement musical du Département en construisant un réseau dynamique, performant et de qualité, actualisé et structuré.